



Stop à la désinformation

Un tract non signé, apparaît dans pas mal d'établissements (notamment les dépôts) juste après le passage de militants CGT. Les rédacteurs instrumentalisent une réponse par mail de la fédération SUD-Rail aux fédérations CGT, FO, CFTC CGC sur des propositions de modifications au relevé de conciliation envoyé par la direction. Ce relevé fait état des positions de la direction après la réunion du mercredi 19 novembre dans le cadre des préavis SUD-Rail et CGT et de l'appel des cinq fédérations. Cet écrit et l'utilisation fallacieuse du mail de réponse de la fédération SUD-Rail ne font pas honneur au syndicalisme, c'est le moins que l'on puisse dire.

Retour sur la chronologie des évènements :

Mercredi 19 novembre :

10h30 : les cinq fédérations (SUD-Rail, FO, CGT, CFTC, CGC) sont reçues par la direction. Il faudra négocier pour que la direction accepte une seule réunion et la participation des cinq fédérations.

Au cours de cette réunion, la direction confirme :

- le principe d'appel au volontariat.
- Qu'elle utilisera le décret dès sa promulgation pour faire des adaptations dans les roulements.
- Que pour des raisons techniques, elle ne pourra pas mettre en place les roulements qu'elle avait prévu au fret.

La réunion se termine sur la contestation des réponses de la direction et sur une demande unitaire des cinq fédérations d'engager très rapidement de véritables négociations.

19h33 : la direction envoie un relevé de conciliation dans lequel elle confirme ses décisions.

Jeudi 20 novembre :

14h41 : la CGT envoie aux fédérations concernées des propositions de modifications à ce relevé. Il s'agit notamment de supprimer le paragraphe dans lequel la direction confirme qu'elle utilisera le nouveau décret.

15h55 : SUD-Rail donne son accord aux propositions de modifications, et insiste pour que l'envoi à la direction soit fait au nom des cinq fédérations.

A cette date, nous sommes :

- Toujours dans un cadre unitaire d'appel à la grève.
- Toujours dans l'attente d'une nouvelle réunion de négociation.

Les propositions de la CGT consistaient à modifier ce que la direction avait dit la veille. Nous ne pouvions qu'être d'accord avec une rédaction différente du relevé de conclusion qui faisait disparaître des positions de la direction que nous contestions. A condition évidemment, que la direction accepte réellement ces modifications, ce qui revenait à

s'engager à rester dans le cadre du RH077 (d'avant modification) pour tous les roulements et à ne pas faire d'adaptation en utilisant les limites offertes par le nouveau décret. C'est en ce sens que nous avons donné notre accord, étant dans l'attente d'une reprise des négociations dans un cadre unitaire.

18h00 : nous contactons la direction nationale. Nous apprenons alors que le DRH François Nogué est en relation avec la CGT depuis des heures. La direction n'est pas disposée à recevoir à nouveau les cinq fédérations.

20h17 : la direction renvoi aux fédérations un relevé de conciliation modifié dans lequel certains passages ont été supprimés.

Vendredi 21 novembre:

10h00 : SUD-Rail envoie un courrier à la direction s'interrogeant sur le fait que cet écrit modifié n'a pas fait l'objet d'une réunion, nous demandons à la direction de clarifier ses positions : a-t-elle, avec une seule OS, modifié ses positions par rapport à mercredi ?

15h00 : nous contactons la direction, demandant une réponse à notre courrier : La réponse de François Nogué est très claire : « *la direction a accepté de supprimer des passages du relevé suite à la discussion de la veille avec la CGT pour ne pas jeter de l'huile sur le feu* » pour autant, elle nous confirme ses positions : « *le principe du volontariat est acté et les mesures prévues par le décret seront progressivement appliquées, sans attendre juin 2009* ». (Cette position est confirmée par Guillaume Pépy au cours d'une interview visible sur le site de « dailymotion »).

La situation est claire : la direction en modifiant le relevé de conciliation ment par omission donnant à certains un point d'appui pour faire croire aux cheminots qu'elle a reculé.

SUD-Rail a donc maintenu l'appel à la grève et a informé les cheminots de la situation.

La grève du 6 novembre était un ultimatum à la direction avec engagement de poursuivre la lutte si la direction maintenait ses objectifs

Aujourd'hui le RH077 a été modifié : c'est une nouvelle attaque faite au statut, c'est une nouvelle dégradation de nos conditions de travail.

Concernant ce tract fallacieux, la fédération SUD-Rail ne fera pas d'autre commentaire sur ce type de stratégie visant à mettre le doute dans l'esprit des cheminots.

SUD-Rail continue et continuera d'organiser la lutte et de vous la proposer pour agir ensemble contre les régressions sociales et la casse de l'entreprise publique de services publics.

CEUX QUI LUTTENT ONT RAISON !!!